

Pendant quelques mois de transition, les registres ont été consignés par le citoyen Joseph SOULIER, curé de la paroisse et Jean JOUFFRET, le Maire de la Commune étant Michel ANASTAY.

C'est ce Jean JOUFFRET, époux Hélène CARRIER, qui est le véritable ancêtre de tous les JOUFFRET de PUJAUT et des environs. JOUFFRET, est un nom qui continue l'ancien surnom germanique composé de « GAUT » nom probable de divinité et FRID : paix soit la « Paix de Dieu ». JOUFFRET est donc, la forme de GAUT-FRIDUS GODEFROY, dans la Provence Alpine ou le Dauphiné ou G suivi de A ou O devient J. Au Sud des pays occitans GAUTFRIDUS donne GAUFRE, GAUFRES. D'autres noms sont d'origine germanique rien d'étonnant à cela lorsqu'on sait que ces Barbares occupèrent notre pays pendant près de trois siècles. Ils furent chassés par les Arabes, lesquels furent expulsés à leur tour par les Francs de Charles Martel... mais ne nous étendons pas. Autres noms d'origine germanique, AUBERT devait être le descendant d'un vieux noble brillant célèbre, IMBERT un audacieux, PHILIBERT nom de Saint, BERTRAND brillant, illustre, BERNARD fort comme un ours, RICARD puissant et aguerri. Essayons de faire un classement : des noms sont relatifs à la religion. DAVID personnage biblique, roi d'Israël, en hébreu signifie « bien aimé », SAMUEL israélite serviteur de Dieu, THOMAS l'apôtre incrédule, nom hébreu signifiant jumeau, ABATE forme niçoise de abbé, beaucoup portent des noms de Saints, FERRÉOL, patron de CERET (P.O. et de Tavel) à proximité de son ermitage COLIN dérivé de NICOLAS nom grec patron des petits-enfants. LAURENT : diacre célèbre par son martyr sur le gril (ou dérivé de laurier)... ANASTAY ou ANESTAY, deux formes du nom provençal, en français ANASTASE, correspondant à plusieurs saints, papes ou empereurs, VIDAL, VIAL, VIAUD, etc, se rapportent à saint VITALIS, surnom latin : relatif à la vie surnaturelle, VIALA est un nom cévenol forme régionale de ville d'abord domaine rural, MARTIN en souvenir de l'Evêque de Tours, évangéliste de la Gaule au Moyen Age, MARTINEZ de filiation espagnole. PONS popularisé par deux saints du III^e siècle, célébré à VILLENEUVE, GUILHAUMONT dérivé de GUILLAUME la graphie LH est occitane.

Des noms de *métier* sont légion chez nous : SOULIER : marchand de souliers, mais aussi habitant d'une maison à étages, MANIFACIER c'est celui qui fabrique à la main. FABRE, le forgeron. MONNIER, le meunier. FERRATIER, l'ouvrier en fer, le ferronnier. SAIN, en provençal saïndoux, en français évoque un charcutier. ROUDIL ou RODE, est un surnom de charron. TEISSIER, le tisserand. DUFOUR, préposé au four banal. ASTAY, un fabricant de piques. OLLIER, marchand d'huile ou potier (dérivé de oule). PLANQUE surnom de menuisier, a peut-être aussi une valeur topographique, nom de hameau ou de domaine près d'une planche sur un ruisseau. FOURNIER, le boulanger. BOULAIRE, a plusieurs sens en Langue d'Oc, vendeur d'indulgences muni d'une bulle pontificale ou scribe chargé d'authentifier les documents signés par le pape ou simplement arpenteur, marqueur de bétail... En résumé quelle belle pléiade d'Artisans !!

Nous avons aussi des noms d'origine géographique soit de lieu, de domaine. Les LAFONT nom occitan à

l'origine devaient être nés à l'ombre d'une fontaine, POUZOL autour d'un petit puits, BOURGUES : habitant d'un bourg par opposition aux habitants du cœur du village RIEU, RIEUSSET près d'un ruisseau, POMMIER originaire d'un domaine planté en pommiers, ROUCHETTE nom de lieu d'Occitanie du Nord La Rochette dans les Basses Alpes par exemple, CATELAN forme de CATALAN originaire de catalogne DORTINDEGUEY la racine ORT fait penser à un petit jardin, BARRE a divers sens dans l'ancienne langue : c'est le nom d'une localité des Cévennes le surnom peut se rapporter à une perche, soit à une barrière... GRANIER possesseur d'un grenier (à sel peut-être !) SERRE ou SERRET au sens primitif hauteur allongée nom de hameau ou de lieu-dit, LABOUREL c'était le laboureur métayer LAPEYRE nom occitan signifiant pierre : tailleur de pierre ou habitant un domaine caractérisé par une pierre (rocher, menhir) VELAY originaire de la province du même nom.

Nous relevons aussi des noms qui rappellent la nature végétale ou animale BOUVET, est ce, un jeune bœuf ou le bouvreuil qui suit les bœufs pour happer les insectes ou bien un outil de menuisier ? VERDIER s'agit-il d'un oiseau ou un endroit vert, un verger et par extension un garde-forestier ? COCHET c'est un petit coq, ESTOURNEL un étourneau peut-être le sobriquet d'un étourdi à moins que ce soit un réputé mangeur d'olives, CHIRON nom de lieu-dit signifiant pierre, rocher et de plus d'après le nom occitan artisan, vermoulure, COULON ou COULOMB c'était un éleveur de pigeons ou un propriétaire de colombier, FAUQUE est un nom de saint et fait penser à faucon, BOUZON signifie trait d'arbalète et par extension un personnage vif et cette transition m'amène à vous dire que d'autres noms ont trait au caractère, à une particularité physique. Les ROUX avaient le « Poil » roux REBOUL des cheveux crépus, GAILLARD devait être un joyeux drille ou un audacieux, TOGNETTI (de TONI dérivé d'Antoine) c'est petit Antoine GRAND son nom parle tout seul, CAMBE nom provençal avait une particularité dans les jambes : allez deviner quoi ! BONNAUD, BONNEAU, BONNIEUX ont la même origine dérivée de BONALD étaient bons et aimaient gouverner GARCIN signifie petit jeune homme, GONTARD issu d'un vieux nom germanique est une forme de combat donc si vous voulez combattant aguerri ODOYER dérivé d'un adjectif odorier signifiant odorant, parfumé et au sens figuré doux, agréable, BELIN est dérivé de bel (beau). QUIOT nom languedocien signifiant cuit... mystère ! PUJAUT a ses DURAND, nom le plus répandu de FRANCE ceux de chez nous sont originaires de BEDARRIDES où ils étaient bien implantés. DURAND a deux étymologies, nous opterons pour celle qui évoque l'idée d'endurance, de vigueur, d'obstination.

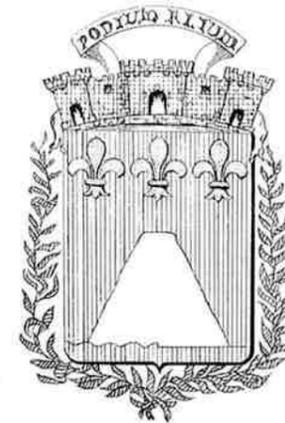
...Et nous arrêterons là notre propos pour cette fois nous excusant d'avoir commis des oublis, des erreurs peut-être. En Occitanie on ne rejette personne : on l'a déjà dit, raison de plus pour que l'entente règne entre les anciens et les nouveaux Pujaulains.

Marcel JOUFFRET

Sources : Dictionnaire des noms et prénoms de FRANCE A. DAUZAT, Edition LAROUSSE.

Commentaire de M. Ch. CAMPROUX, Professeur de Faculté.

LOU PIJOULEN



JOURNAL N° 12 - AVRIL 1987

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

ÉDITORIAL

Une fois encore, le Conseil Municipal vient de voter le Budget Primitif. Il est en augmentation par rapport à celui de 1986, de 5,89 % pour le fonctionnement et de 38,94 % en ce qui concerne l'investissement.

Ce budget se caractérise par une progression raisonnable de la section de fonctionnement, ce qui implique une gestion rigoureuse des dépenses obligatoires inhérentes à la bonne marche quotidienne de l'institution communale. D'autre part, il y a lieu de considérer une augmentation importante de l'investissement due à des opérations imposées par la progression de la population et des besoins nouveaux et importants qui en découlent.

Néanmoins, l'endettement de la Commune, quoique en progression, reste raisonnable compte tenu de l'augmentation continue de la population et des ressources que cette continuité peut apporter, malgré les équipements nécessaires à toute évolution.



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1987

Balance Générale

— Fonctionnement	6.598.032 F
— Investissement	5.274.295 F
Programme de l'investissement :	
— L'extension de la Salle Polyvalente.	
— L'achat de terrains pour un complexe sportif.	
— L'aménagement du quartier Trascamp et des rues du Village (1 ^{re} tranche).	
Taux des Contributions directes :	
— Taxe d'Habitation	9,00 %
— Taxe Foncière (Bâti)	12,50 %
— Taxe Foncière (Non Bâti)	56,00 %
— Taxe Professionnelle	12,90 %

ASSAINISSEMENT

— Fonctionnement	283.325 F
— Investissement	355.756 F

Une nouvelle tranche d'extension du réseau est prévue, quartier Trascamp.

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable, PUJAUT-SAUVETERRE

Réalisation en 1987, de l'extension du réseau A.E.P., vers Clairefontaine, Le Planas et Beauchamp.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

en date 4 Novembre 1986

Assurances :

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'Assurance Juridique des Communes établie par les Assurances S.A.M.D.A. La prime d'Assurance serait de 1.500 F H.T. environ.

Ce contrat apporterait une aide juridique et une intervention financière dans tous les litiges lors de l'activité communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

Syndicat d'Etude d'Irrigation de la Région de PUJAUT :

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération du Conseil Municipal de SAUVETERRE, qui sollicite son retrait du Syndicat d'Etude d'Irrigation de la Région de PUJAUT, de la délibération du Conseil Syndical, qui refuse le retrait de la Commune de SAUVETERRE.

Le Conseil Municipal refuse le retrait de la Commune de SAUVETERRE du Syndicat d'Etude d'Irrigation de la Région de PUJAUT. Les dépenses (Convention, Emprunt) ont été faites.

Complexe Sportif :

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre des services des Domaines qui proposent pour l'achat des terrains en vue de la Construction du Complexe Sportif, route d'Avignon, un prix de 25 F le mètre carré.

La dépense étant trop élevée, le Conseil Municipal suggère de procéder à des échanges.

Des échanges de terrains, avec les propriétaires concernés, vont être étudiés.

Vente de Terrain au Syndicat A.E.P. PUJAUT - SAUVETERRE :

Le Château d'Eau de PUJAUT, a été implanté sur un terrain communal.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de

vendre 582 m² de sa parcelle à raison de 20 F le mètre carré, mais en demandant au Syndicat d'aménager les abords et de faire une clôture boisée.

Servitude de Passage - Section B Lieu-dit « Près du Canon » :

Une servitude de passage est autorisée dans le terrain communal, parcelle n° 90, section B, lieu-dit « Près du Canon » sous réserve de l'aménagement de l'accès.

Affaires Diverses :

— Suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 19 juin 1986, Monsieur le Maire précise qu'à compter du 01-01-87 le prix de Droit de Place est fixé à 2,50 F le mètre carré.

— Monsieur le Maire fait part de la lettre de Monsieur DAVID Albert, qui sollicite la possibilité de construire une maison pour handicapés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe, sous réserve des possibilités de construire, étant précisé que tout sera facilité pour obtenir les autorisations nécessaires.

— Monsieur le Maire fait part de l'esquisse faite par M. LACROZE, Architecte, sur les aménagements de quartier déterminés par le P.O.S.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe étant précisé que les Commissions de l'Environnement et de l'Urbanisme, du P.O.S. étudieront plus amplement le projet.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter de l'Etat une subvention concernant l'Etude de l'Aménagement des terrains classés en Zone II NA dans le P.O.S.

— La route de l'Aviation reste toujours très dangereuse. Un courrier sera adressé à la D.D.E. en leur demandant de poser d'urgence la grille reliant les deux longueurs de tuyaux placés à l'entrée de la route, de leur faire remarquer que le fossé du camp n'a pas été faucardé, donc très dangereux, de leur demander de couvrir les fossés avec une terre plus stable (l'accordement étant très dangereux).

Réverie au Village

*Je vous parlerai d'un charmant village
Blotti sur le flanc d'un coteau.
Il y avait, dans mon jeune âge, vignes et ormeaux,
Un silence bien sage, car il y avait peu d'autos.
La garrigue était égayée
Par un chant de cigales l'été.
Il n'y avait pas de maisons
Seules quelques petites cabanes bien cachées
Où le dimanche, filles et garçons s'amusaient.
On rencontrait sur la route caillouteuse,
Pendant la saison des moissons
Un cheval tirant une faucheuse
Un autre tirant un charreton.
Il y avait de belles fontaines
Où le soir venaient boire des chevaux.
Dans les rues des bancs de pierres
Où le soir on venait bavarder ;
Et cela me fait bien de la peine
De voir si belles choses abandonnées.
Il y avait les petits bals, le dimanche
Et, deux fois par semaine, le ciné.
Quelques fois des soirées amusantes
Et pour tous, c'était la gaieté.
Quand venait la saison des vendanges
Dans les vignes souvent l'on rencontrait
De bien jolies vendangeuses
Qui venaient du village d'à côté.
Mais maintenant, il n'en est plus de même
Mon village, devenu trop bruyant
Je préfère arrêter là, mon poème
Et vous dire au revoir, bonnes gens !*

Auguste COUSIN

Noms de PUJAUT...

... et d'ailleurs !

Chacun de nous est attaché à ses racines et prend plaisir à évoquer le souvenir de ses ancêtres. Etablir sa généalogie exige un véritable travail de fourmis, la mémoire familiale déformant beaucoup de choses, il doit être exécuté d'une façon précise, irréfutable. C'est une affaire personnelle bien que les parentés — et PUJAUT n'échappe pas à la règle — s'imbriquent les unes dans les autres. Mais peut-être certains d'entre vous se sont interrogés sur l'origine de leur nom. Nous allons essayer de vous faire partager le fruit de nos passionnantes recherches.

En l'état actuel des choses, chaque individu en naissant est affecté d'un nom qu'il reçoit de son père c'est son patronyme. Ce nom porte en lui une valeur affective, il évoque le passé, un métier, le terroir, une particularité

physique, un saint : C'est une véritable racine. La souche peut être indifférente à ses racines ?

Jusqu'à l'époque capétienne les noms n'étant que des noms de baptêmes n'étaient pas transmis à la descendance sauf pour les familles nobles. Peu à peu, l'usage du surnom se généralise et devient héréditaire et ce sont ces surnoms qui sont devenus nos noms de famille avec l'Edit de Villers-Cotterets (1539) sous François 1^{er} qui rendit obligatoire l'enregistrement des baptêmes, mariages, décès par les paroisses. Les registres de l'Etat Civil n'ont été abondants en France qu'à partir de la fin du XVI^e siècle. En 1792, ils ont été tenus par les municipalités. Le premier officier public de l'Etat Civil a été Jean JOUFFRET, fermier à Saint Hugues, décédé le 21 Fructidor an VI à 73 ans.

Mardi Gras il y a 50 ans...

Le 14 mars 1937, il y a exactement 50 ans, eu lieu à PUJAUT un événement dont toutes les personnes âgées se souviennent, et qui eut un retentissement dans tout le canton.

Les jeunes de l'époque, qui n'avaient pas les moyens de locomotion actuels décidèrent au cours des fêtes de Mardi Gras d'organiser un **corso fleur**.



Travaillant le plus souvent, le soir après dîner, tous les chars étaient prêts pour le défilé du 14 mars. 7 chars précédés de 3 cavaliers, 3 cyclistes et un âne représentant l'aviation (excusez la comparaison) firent 2 fois le tour du village sous les applaudissements de la population. Dommage que nous n'ayons pas eu une caméra pour fixer l'événement.

J'espère que la relation de ce souvenir, donnera l'idée à tous les jeunes d'aujourd'hui qui n'ont pas de travail de renouveler cet événement.

Alphonse FERREOL

Le Coin du Poète

MON FILS

Ne grandis pas trop vite, mon petit.
Ne grandis pas trop vite.
Tu as le temps de connaître la vie.
Garde longtemps ton innocence
Reste souvent dans l'ignorance,
Le monde est tellement méchant,
Tu ne sais pas ce qui t'attend
Aujourd'hui tu as cinq ans
L'école pour toi, c'est un enchantement
Le temps est si vite passé
Voilà déjà le lycée !
Tu viens de quitter l'enfance
Tu rentres dans l'adolescence
Et te voilà devenu grand ;

Tu m'échappes tout doucement,
La Vie est pleine d'embûches,
De misères, de tourments
Reste encore auprès de ta maman
Rien ne remplacera sa tendresse, son dévouement
Les jours et les années passent doucement
Passe, Passe le Temps,
Pour chacun de nous brille une étoile au firmament
Qui veille sur toi, ne l'oublie pas mon grand
Fini le régiment
Tu es un homme à présent
Tu as grandi trop vite, mon petit
Tu as grandi trop vite.

Henriette VERDIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 15 décembre 1986

Etudes Surveillées à l'Ecole Primaire :

Jusqu'à l'année dernière les études surveillées étaient organisées à l'initiative des Directeurs d'Ecoles. Depuis la rentrée de septembre 1986, les études surveillées sont organisées et financées par la Commune après accord de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Le Conseil Municipal décide de créer une étude surveillée à l'Ecole Primaire, assurée par le personnel enseignant du primaire. Le personnel sera rémunéré sur la base du taux horaire en vigueur fixé à 4 F le prix par élève et par jour, payable par mois et d'avance.

Achat de Terrains « Trascamp-Est » :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'un terrain situé lieu-dit « Trascamp-Est », Section A n° 2095 et 2096 d'une surface de 1.172 m² pour la création d'une voie nouvelle entre la Roubine du Grès et de la route de Tavel, voie figurant au P.O.S.

Compte tenu de la Cession gratuite, la surface du terrain sur lequel s'applique l'indemnisation est de 114 m².

Le montant de l'acquisition et les frais y afférents seront inscrits à l'article 210 « Acquisitions de Terrain ».

Le Village :

Dans le cadre du projet d'aménagement du Vieux Village, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle située au lieu-dit « Le Village », cadastrée section AB n° 287 pour une surface de 43 ca.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Précise le montant de l'acquisition sera inscrit au compte 210.

Rue des Aires : Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle le projet de l'élargissement de la Rue des Aires et propose l'acquisition d'un terrain cadastré et d'effectuer la réfection du Mur.

Affaires Diverses :

Suite au courrier du Docteur MERINDOL, le Conseil Municipal décide d'établir un emplacement « Réserve aux Médecins » sur la place de la Poste.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 19 janvier 1987

Projet d'extension de la Salle Polyvalente :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal un dossier d'A.P.S., établi par M. NANTOIS, Architecte à VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, concernant un projet d'extension de la Salle Polyvalente. Une extension qui se ferait entre le bâtiment existant et le fleuriste et qui comprendrait une salle de Gymnastique et la Bibliothèque.

Après discussion le Conseil Municipal accepte le principe d'une future extension et sollicite une subvention du Conseil Général.

Il est demandé, par ailleurs, d'envisager de négocier les terrains situés sur la place de l'ancien marché, terrains convoités pour leur emplacement.

Fonds Scolaires Départementaux Année 1985-1986 :

Monsieur le Président du Conseil Général fait part d'une attribution de 2.780 F. Cette dotation est alors répartie : 1.680 F à l'Ecole Primaire et 1.100 F à l'Ecole Maternelle.

Ces crédits sont utilisés pour l'achat d'un Magnétophone, de disquettes et de cassettes par l'Ecole Primaire et pour l'achat de petit matériel de Gymnastique par l'Ecole Maternelle.

Entérinement de Convention :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan cadastral concernant une cession de terrain effectuée par M. et Mme AUDOIRE, chemin de la Canebière. Cette cession est rendue obligatoire par l'emprise de la Roubine (les berges se sont effondrées à cet endroit).

La surface à acquérir par la Commune est de 97 m². De même, une cession de 117 m² sera effectuée sur la parcelle appartenant à M. BOURGUIGNON.

Affaires Diverses :

— **F.N.A.C.A.** : Monsieur le Maire fait part de la demande de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, qui demande au Conseil Municipal de formuler le vœu de fixer le 19 mars, journée nationale dédiée au souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et de Combats du Maroc et de la Tunisie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

— **Piscine de Villeneuve** : Suite à la demande formulée auprès de Monsieur le Maire de Villeneuve-lez-Avignon afin d'obtenir un tarif préférentiel à la piscine de Villeneuve. Monsieur le Maire fait part de la réponse de M. GACHE qui ne peut donner un avis favorable à cette demande (compte tenu que les charges lourdes sont supportées entièrement par les impôts locaux prélevés sur la Commune. Néanmoins, nous prendrons contact avec l'A.S.V. Natation pour obtenir certaines propositions.

— **Forum du C.E.S.** : Monsieur le Maire fait part d'une demande de participation à l'aménagement du Forum pour l'achat d'arbres et d'arbustes.

Le Conseil Municipal accepte la participation demandée.

— **Enquête Publique** : Monsieur le Maire fait part de l'article du journal en date du 30 décembre 1986, concernant l'ouverture d'une Enquête Publique et parcellaire : Assainissement du territoire syndical 1^{er} Tranche : Roubine des Cents Salmées lieu-dit « La Bégude » sur la Commune de Rochefort-du-Gard.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet des réserves sur les conséquences graves pour le réseau hydraulique et pour les cultures de l'Etang, et demande que la retenue dite du « Planas » soit recalibrée et que les digues soient doublées de matériaux provenant du creusement du Planas.

L'Activité Sociale

Classe de Neige

Qui ne serait séduit par un emploi du temps conjuguant harmonieusement travail et détente, ski et études, promenades et informatique. C'est précisément à ce rythme là, que nos écoliers partis en classe de neige ont vécu pendant quelques jours, sur les pentes du Mont Aigoual dans la charmante localité de Dourbies.

Le côté studieux du séjour, fut, nous n'en doutons pas, très profitable, ce qui n'a pas empêché les participants de s'investir fortement dans les activités de loisirs. A tout seigneur, tout honneur, le ski, sport roi à ces altitudes, accapara bien sûr une grande partie de l'horaire, glissades, bûches, remontées. Joues rougies par l'effort, le grand air, l'altitude, la fraîcheur des montagnes. Oxygénation intense. Pentes sublimes d'une montagne de nos belles Cévennes, qu'il fallait pourtant quitter pour rentrer au village d'hébergement.

Là, après le repas du soir, la veillée préparant au repos réparateur. Et le lendemain, tout recommençait avec quelquefois, en plus, des promenades dans les paysages.

Telle fut la Classe de Neige 1987. Nos enfants en auront certainement retiré le bénéfice attendu, qui devrait se traduire, par un meilleur tonus entraînant à la fois, dynamisme scolaire et équilibre, pour la plus grande satisfaction des parents et enseignants.

A cette réalisation, notre Municipalité a participé financièrement au moyen d'une subvention globale, d'un montant de 7.500 F.

A l'année prochaine donc, pour de nouvelles sorties, autant, sinon plus fructueuses pour nos élèves.

Chutes de neige du 14 Janvier

Ces abondantes précipitations ont fortement perturbé la circulation dans notre région, la période n'a pas été non plus de tout repos, pour les services responsables de liaisons routières.

Pourtant, dans le département, le maximum de moyens a été utilisé. Les Communes aussi, ont fait tout ce qu'elles pouvaient, pour faire face à ces difficultés.

En ce qui concerne notre village, il faut savoir que 26 Tonnes de Sable et 13 Tonnes de sel ont été répandus sur la chaussée après que les travaux de déneigement auraient été effectués, dans la mesure du possible, malgré les circonstances difficiles.

Aménagement d'une aire de sport

Le terrain municipal, situé au carrefour, chemin des Vanades, rue Frédéric-Mistral, paraissait par sa situation à quelques mètres de l'école, bien indiqué pour devenir une aire de sport à usage scolaire.

Des travaux ont donc été entrepris, pour rendre cet espace utilisable à certaines activités physiques de plein air, toujours bénéfiques pour l'équilibre des enfants. Nos écoliers, pourront donc s'exercer aux agrès, courrir, sauter, sur un revêtement souple.

L'aspect esthétique de ce terrain, ainsi que sa structure ont, nous semble-t-il fait bonne impression sur le Conseil d'Ecole : parents et enseignants.

Et comme rien n'est gratuit en ce monde, il faut savoir que l'investissement réalisé, s'élève à environ 230.000 F.

A NOTER une erreur d'impression lors de la parution du dernier Pijoulen N° 11.

IL FAUT LIRE : TEL. 90 25 07 41

ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Michel LACROZE
Rue Haute - PUJAUT

GARDERIE ECOLE PRIMAIRE

Nous vous rappelons que depuis la rentrée une garderie fonctionne de 7 h 50 à 8 h 50. Les enfants sont accueillis entre 7 h 50 et 8 h 30. Renseignez-vous en Mairie ou auprès de l'Association des parents d'élèves.

QUELQUES CONSEILS qui nous espérons seront respectés par tous

Poubelles... et Chiens...

Il est rappelé que les poubelles doivent être munies d'un couvercle hermétique. Evitez les sacs plastiques.

Quant aux chiens... Attention la liberté !!! Elle est interdite !!! La capture vous coûtera 200 F et chaque jour de garde 50 F.

Pourquoi ne pas respecter le Sens Interdit, rue Alphonse-Daudet ?... même le samedi... Pensez aux enfants !

Agriculteurs. Ne laissez pas les bidons vides, à proximité des colonnes de sulfatage. Les produits sont dangereux. Vous serez responsables en cas d'accident ! Pensez-y.

L'Activité Sociale

Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole Publique de Pujaut

Rappel de la composition du Bureau :

Président	Alain LE GALL
Vice-Président	Josianne LAMBLIN
Trésorier	Ghislaine LHERMITE
Vice-Trésorier	Christian LHERMITE
Secrétaire	Christine CHALENÇON

Les manifestations passées, présentes et à venir.

Classe verte :

Cette année, aux couleurs de l'Automne, classe Rousse donc - Thème : INFORMATIQUE, CHATAIGNES ET CHAMPIGNONS.

26 enfants de la classe de M. BARRAL sont partis une semaine à le DOURBIE - au programme : Visite de ROQUEFORT, sortie au MONT AIGOUAL, cueillettes, approche écologique, etc...

Le tout sous un soleil d'été magnifique.

✱

LOTO

Plus de 400 personnes à notre traditionnel loto. De belles parties, de beaux gros lots et 1 super gros lot.

Des gagnants, des perdants, une très belle soirée ou même sans quine on a pu faire quine.

✱

NOEL

Cette année, le Père Noël est sorti d'un paquet cadeau magique. Quelle surprise pour les enfants ! mais quelle suée pour le pauvre petit papa Noël qui heureusement n'était pas claustrophobe !

De belles après-midi de Noël pour les enfants.

Salle polyvalente, un spectacle organisé par la Maternelle où se sont associées 1 classe de CM notamment avec les lutins malins !...

1 goûter
1 spectacle de théâtre animation
Projection de films
Etc...

26 janvier : 1 spectacle de marionnettes pour la Maternelle et les 2 classes de C.P. par la compagnie « Le beau voyage ».

Très, très apprécié des enfants

✱

Classe de neige :

47 enfants, des classes de Mme GIULIANI et de M. DOURLENS ont goûté du 26 au 31 janvier, aux joies de la neige et de l'informatique.

En février :

En maternelle, on a tiré les rois.

De multiples chères petites têtes couronnées.

Que de rois et reines en notre commune ce jour-là !

✱

CARNAVAL

Avis à la population.

Le caramantran a été brûlé vif en place de la poste le vendredi 20 mars 1987, dans l'après-midi.

En conséquence de quoi, nous déclarons M. WINTER indésirable sur notre commune et les communes avoisinantes. Et dans la soirée, notre dîner dansant animation avec la très fameuse paella et notre sangria spécial APEL.

Vous vous êtes amusés, vous avez fait les fous. Vous étiez costumés avec goût et drôlerie.

C'était Carnaval.

✱

L'A.P.E.L. encourage et félicite les responsables d'initiatives culturelles comme la compagnie du théâtre des 5 Saisons et son atelier théâtre pour enfants.

Avec notamment, la très belle représentation du 31 janvier, salle polyvalente, « Armistice au Pont de Grenelle ».

(Première mondiale... communale).

✱

L'A.P.E.L. tient à rappeler que toutes les manifestations (Loto, Carnaval, Fête des Ecoles), servent à financer les sorties, les voyages, à aider les instituteurs, à égayer et enrichir la vie scolaire de nos enfants.

Le seul capital qui gère l'A.P.E.L., c'est le capital enfant.

Saviez-vous par exemple, que l'enseignement musical est dispensé en Primaire par M. BONDIS Pascal, ainsi que l'achat en Maternelle de jouets pour Noël, a été pris en charge par l'A.P.E.L.

L'A.P.E.L. remercie la Mairie et les bienfaiteurs anonymes qui, par leurs dons, aides et subventions contribuent à la survie de l'A.P.E.L.

Une date à retenir, le SAMEDI 13 JUIN 1987.

La fête des Ecoles.

Salle Polyvalente

« GYM-CLUB » de PUJAUT - Gym en musique

— Lundi et vendredi : 10 h 45 à 11 h 45

— Mardi : 18 h à 19 h

— Lundi et jeudi : 20 h à 21 h

Garderie enfants.

C'est aussi :

FOOTING : le samedi de 9 h à 10 h

RANDONNÉE PEDESTRE EN FAMILLE : certains dimanches.

En été : **VELO** le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30.

Cotisations annuelle : 350 F

Renseignements : 90 25 36 08

Spectacle

Le Théâtre des Cinq Saisons

Le 31 janvier dernier, la Salle Polyvalente a accueilli un nombreux public, de PUJAUT et d'ailleurs, venu assister à la première représentation du **Théâtre des Cinq Saisons : ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE, d'Eric WESTPHAL.**

Le public a su apprécier le jeu des comédiennes ainsi que la mise en scène et la régie qui sont le fruit d'un travail collectif et enthousiaste fourni par cette jeune compagnie.

Dès le mois d'avril (ils joueront à AVIGNON le 7), ils débiteront une tournée qui leur permettra de présenter leur spectacle dans toute la région.

Parallèlement, ils commencent déjà à travailler sur une création originale qui verra le jour dans le courant de l'année 87.



Rappelons que la troupe anime les mercredis et samedis après-midi un atelier théâtre pour enfants, qui obtient un franc succès.

L'année 87 s'annonce donc aussi riche en projets que 86. Nous ne manquerons pas de les soutenir dans leur marche vers le succès.

Le Théâtre des Cinq Saisons tient tout particulièrement à remercier la Municipalité de PUJAUT pour l'aide efficace, tant matérielle que morale qu'elle leur a apportée.

La Troupe tient également à remercier Gilles BARRAS pour sa précieuse collaboration : parmi toutes nos nombreuses demandes, auxquelles il a répondu sans faillir, seule une, le laissa ébaubi... un tire-bouchon ! encore merci.

TOUT SCHUSS POUR LE COMITE DES FETES DE PUJAUT

Samedi 28 février, au petit matin,
Une cinquantaine de Pujaulains,
N'ont pas hésité à se regrouper
Pour glisser sur les pentes enneigées.

Dans le car qui les menait à la Station,
Ils ne parlaient que de leur passion,
Une fois arrivés à SUPERDEVOLUY
Vers les pistes se sont enfuis.

Même le mauvais temps ne les a pas
arrêtés

Ils n'avaient qu'une envie : Skier.
Pour cela ils ont été comblés,
Et sont tous prêts à recommencer.

Les Pujaulains ne manquent pas
d'ardeur,
Et surtout pas de Bonne Humeur
Ce fut une journée bien remplie.
Malgré les chûtes, vive le ski !



Le COMITE DES FETES espère que son initiative fera Boule de Neige !...

Union Sportive Pujaulaise

ECHOS DE L'U.S. PUJAUT

Grâce au journal local, vous connaissez tous le club de football de votre village. 7 équipes au total, 1 en DEBUTANTS, 2 en POUSSINS, 1 MINIMES 1 CADETS, 2 SENIORS. Tous ces joueurs ont à cœur de porter haut les couleurs de leur club.

Les DEBUTANTS, impulsifs et drôles font la joie des supporters, en venant les voir, vous êtes assurés de passer d'agréables moments.

Pour les POUSSINS, le jeu est déjà plus sérieux à ce niveau les équipes sont inscrites en championnat. Les POUSSINS A ont remporté le championnat d'automne, l'équipe B s'est classée 3°. Un très beau résultat.

MINIMES et CADETS se comportent bien, et nous font assister à d'intéressantes rencontres. Deux équipes bien placées au classement général.

En SENIORS nous n'avons qu'à souhaiter que ces deux formations continuent sur leur lancée. PUJAUT I se trouvant 2° au classement général, et PUJAUT II, 4°. Ces équipes peuvent prétendre à une montée en catégorie supérieure.

Voilà des résultats succincts peut-être, mais qui vous permettront de mieux connaître l'U.S.P.

Le club organise les 21, 22, 23 avril, un stage de football. Trois journées exclusivement consacrées à ce sport. L'éducation sportive sera prolongée le soir par des projections de films (coupe du monde, rencontres nationales et internationales), POUSSINS, MINIMES, PUPILLES, CADETS, sous l'égide de M. PLAULT, Président de l'U.S.P., de MM. ROUCHETTE, PARFAIT, VERRIER, ROUSTANT bénéficieront d'une formation supplémentaire. Un stage identique organisé la saison précédente a connu un vif succès auprès des participants.

Autre manifestation sportive prévue, un tournoi les 13 et 14 JUIN, un tournoi où toutes les équipes sont engagées, des DEBUTANTS au CADETS. Vous pourrez assister à de très belles rencontres.

COMITE D'ANIMATION DU JUDO CLUB DE PUJAUT

Depuis février 1986 les adhérents et sympathisants du JUDO CLUB au sein d'une association (loi 1901) organisent et aident financièrement et matériellement le Club de Judo qui sous la Direction du moniteur Michel GUERIN prend de l'expansion d'année en année.

Les bénéfices des diverses manifestations sportives ou récréatives organisées permettent de subventionner les stages des judokas et de participer aux frais de déplacements éloignés pour les compétitions.

Le Bureau est ainsi représenté :

- Président** M. J.-Pierre RIEU
- Vice-présidente** M^{me} Isabelle PERIS
- Secrétaire** M^{me} Claude MIRACOFF
- Trésorier** M. Alain RUGGERI
- Membres** Mmes Marie-Thérèse BERNARD, Isabelle BEISSOLES, Nelly CLEMENT, Brigitte CULET, Myriam MATAIX
MM. Malek DAI, Michel GUERIN, Emmanuel LOUBIER, Jacques MATAIX.

A Pujaut, une section **YOGA** est créée. Les cours se déroulent tous les mardis de 10 h 30 à 12 h. Pour les personnes intéressées par des cours du soir, s'adresser pour tous renseignements à :

Jacqueline CHURLET - Tél. 90 25 17 45
ou
Anne SUFTRAC - Tél. 90 25 22 12